

## Réunion du comité directeur du 30.05.2006

Excusés : Ludovic Graffin, Marie-Annick Ray, Bernard Dordoigne, Jacques Collet.

### Sorties :

Camaret du 3 au 5 juin : 33 personnes inscrites dont 29 plongeurs.

Arrivée vendredi soir retour lundi soir après la dernière plongée.

Répartition du matériel sur l'ensemble des voitures avec 3 personnes par voiture.

Une demande de sorties plus régulières a été formulée par des licenciés. Cette demande est prise en compte et donnera lieu à débat lors de l'assemblée générale.

### Baptêmes :

Perche Plongée organisera une séance de baptêmes gratuits le mercredi 14 juin auprès des membres de l'association Aquagym.

D'autres baptêmes, toujours gratuits, seront proposés lors de l'ouverture des bassins extérieurs, le samedi 1<sup>er</sup> juillet.

### Bassins extérieurs :

Les membres de Perche Plongée pourront utiliser la fosse à plongeon dès que les bassins extérieurs seront mis en service. Contact sera pris avec le directeur de la piscine Aquaval, pour préciser la date.

### Sponsors :

Un nouveau sponsor vient de nous rejoindre, Optique 2000, en offrant au club un microscope, pour la section biologie. Merci à Pascale et Arnaud.

### Niveau 2 :

Passage de la pratique prévue au cours des vacances de la Toussaint pour les 14 reçus au cours théorique (qui pourront justifier d'une trentaine de plongées) ; le lieu est à confirmer.

### AG du 24 juin :

Convocation prévue pour 18h30.

Proposition de nouvelles activités pour la prochaine saison.

Information auprès de la presse.

Ouverture d'un débat concernant l'acceptation de licenciés dès 16 ans : 4 propositions sont faites:

- Ouverture sans condition à 16 ans.
- Ouverture dès 16 ans avec un parent licencié également.
- Ouverture aux enfants de 16 ans des licenciés actuels.
- Refus de l'ouverture à 16 ans.

Un débat sera organisé lors de l'assemblée générale, qui tranchera en faveur de l'une de ces propositions.

Présentation des comptes ainsi que des activités réalisées au cours de l'année écoulée.

Questions diverses.

Il n'y aura pas d'élection au comité directeur, cette année, puisque suivant nos statuts, il est en place pour trois ans ;

### L'après AG :

Comme c'est déjà une habitude, l'assemblée générale se terminera par un barbecue. Cette année, l'apéritif sera offert par le club.

Concernant le repas, deux propositions : poisson ou viande.

Merci de s'inscrire auprès de Ludo avant le 19 juin (dernier délai), par chèque, dès réception de la convocation.

Le prix du repas sera de 10 € par adulte et gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Clôture de la réunion à 22 heures.